

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

***NOMBRE DE MEMBRES***

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>25</b>

***Date de la convocation***

**01 mars 2023**

***Date d'affichage de la délibération***

***Adopte à l'unanimité***

**Séance du 09 Mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi neuf à dix-huit heure, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

**Présents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT, adjoints au maire.

M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Arthur MARICEL; Mme Clara RIGAH ; Mme Karine GATIBELZA ; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. Patrick AJAS; Mme Francia ROSAMONT ; M. Bruno REMI ; Conseillers Municipaux.

**Représentés :** M. Benjamin GRACCHUS par M. Bruno REMI  
Mme Anny GENIPA par Mme Patricia VINGADASSALON  
M Lucien BEAUZOR par M. Martelin RATIER

**Absents :** Mme Liliane; MAXIMIN-BAJAZET ; M. Jean-Louis SAINCILY ; Mme Jacqueline BELFORT; Mme Sonia MERCADIER ; Mme Annick ABELA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Edwige BERMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY ;

**DELIBERATION N°2023/03/26**

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN SEJOUR PEDAGOGIQUE ET  
LINGUISTIQUE DANS LES ILES DE LA CARAÏBE**

L'école privée trilingue KARUK SCHOOL, organise un voyage pédagogique culturel et linguistique dans les îles de la Caraïbe pour 22 élèves de CM2, dont deux résident à Lamentin.

Ce voyage se déroulera du 17 au 24 mars 2023. Il s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage des langues étrangères et permettra aux élèves de découvrir au cours d'une croisière (COSTA FACINOSA) la culture et la langue des îles de la Caraïbe.

Deux élèves résidant à Lamentin sont concernés par ce voyage à savoir :

<b>Elèves</b>	<b>Parents</b>	<b>adresse</b>
Iléa BODET	Stéphane BODET	Routa – Lamentin
Nell GARSPARD	Fabien et Tania GASPARD	Montalègre – Lamentin

L'école privée trilingue KARUK SCHOOL sollicite la ville de Lamentin pour une aide financière de 1 360,00€ pour les 2 élèves résidant à Lamentin, soit 680€/élève.

Le budget prévisionnel du séjour est estimé à 23 146,00€ :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>
Hébergement-Restoration all inclusive-activités sportives et nautiques, spectacles, salle de travail	20 546,00	Acompte	6 000,00
Excursions	2 600,00	Vente de gâteaux du 10/2/2023	2 000,00
		Sponsor	2 000,00
		Vente de gâteaux	2 500,00
		Tombola	5 000,00
		Foire culinaire	1 500,00
		Cagnotte en ligne	500,00
		Liste de souscription	646,00
		Aides et subventions mairies	3 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>23 146,00 €</b>		<b>23 146,00</b>

Je vous demande d'en délibérer.

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

## **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** D'allouer la somme de 1 360,00 € soit 680,00 €/élève à l'école privée trilingue KARUK SCHOOL pour un voyage pédagogique culturel et linguistique dans les îles de la Caraïbe.

**ARTICLE 2 :** De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

*Adopte à l'unanimité*

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

**Le Maire,**



**Jocelyn SAPOTILLE**